## Règlement du tournoi Télévie

- 1. L'<u>inscription</u> doit être envoyée dûment complétée (nom/prénom/sexe/mail/gsm/date de naissance/classement/Statut des 2 joueurs (Membre ou non), catégorie du tournoi) via le site internet du Tennis de la Citadelle avant le 26.06
- 2. Le coût de l'inscription est de 20€/paire.
- 3. L'inscription est validée à la réception du paiement sur le compte BE19 0019 2858 4312 (avec en communication : nom et prénom des partenaires)
- 4. Les matchs se jouent en 2 sets gagnants et Super Tie Break au 3ieme set.
- 5. La Paire doit être constituée de minimum un membre du TC Citadelle.
- 6. La Paire doit être constituée d'au moins un joueur âgé de 15 ans minimum.
- 7. La réservation des terrains se fera par les joueurs (4 joueurs = 2 réservations consécutives de 1h). Pour les équipes avec un joueur non-membre, la réservation peut se faire par mail auprès du club (info@tennis-citadelle.be). Le quota d'invité des joueurs membres de la partie ne seront donc pas utilisé.
- 8. Le T1 doit être joué avant le 24.07
- 9. Le T2 doit être joué avant le 12.08
- 10. Le T3 doit être joué avant le 03.09
- 11. Le T4 doit être joué avant le 15.09
- 12. L'absence de disponibilités d'une équipe pour le tour en cours conduit au W.O de la paire.
- 13. Le nombre de tours (T1 à T4) et les périodes calendaires pourraient être amendés le 26.06 en fonction du nombre d'inscriptions.
- 14. La liste des joueurs inscrits (et leurs coordonnées) sera envoyée par mail aux participants après la clôture des inscriptions.
- 15. Le tableau sera envoyé par mail à chaque étape qualificative et sera affiché aux valves du club ainsi que sur iClub.
- 16. Le non-respect des règles conduit au W.O de la paire.
- 17. Les personnes de contact sont Elise Renard (<u>elise.renard@outlook.com</u>) et Brigitte Detry (<u>brigitte.detry@skynet.be</u>).

